Politique relative aux données d'enregistrement des noms de domaine

Swizzonic AG – Vérification, publication et divulgation des données d'enregistrement des noms de domaine (art. 28 NIS2)

Version 1 – en vigueur depuis le 19/11/2026

1. Champ d'application

Swizzonic AG, dont le siège est situé Badenerstrasse 47, CH-8004 Zurich, Suisse, numéro de TVA CHE-114.860.191 MWST (« nous »), fournit des services d'enregistrement de noms de domaine en tant que registrar accrédité. La présente politique décrit la manière dont nous garantissons l'exactitude et l'exhaustivité des données d'enregistrement, dont nous les publions et les divulguons, conformément à l'article 28 de la directive (UE) 2022/2555 (NIS2) et aux dispositions nationales. Elle s'applique à tous les noms de domaine que nous gérons, quelle que soit leur extension de premier niveau.

2. Données d'enregistrement

Nous collectons et conservons dans une base de données dédiée les données suivantes : le nom de domaine, la date d'enregistrement, le nom, l'adresse e-mail et le numéro de téléphone du titulaire, ainsi que, le cas échéant, l'adresse e-mail et le numéro de téléphone du contact chargé de la gestion du nom de domaine. Nous enregistrons également si le titulaire est une personne physique ou morale. Les registres peuvent exiger des données supplémentaires.

Les titulaires doivent fournir des données exactes et les tenir à jour via le panneau client, accessible au lien suivant : https://controlpanel.swizzonic.ch/welcome.html.

3. Vérification

La vérification est effectuée pour notre compte au moyen d'un système central de vérification exploité par team.blue NV, ainsi que par les registres ou les prestataires de registrar. La même procédure s'applique à tous les noms de domaine que nous gérons. Son niveau de détail dépend des règles du registre concerné et du risque évalué lors de l'enregistrement.

3.1 Niveaux de vérification

- **Validation : chaque élément de données est automatiquement contrôlé afin de vérifier son exhaustivité, son format correct et sa cohérence (par exemple, la syntaxe de l'adresse e-mail ou le format international du numéro de téléphone). Les données qui échouent à la validation ne sont pas transmises au registre.**
- **Vérification du contact : nous confirmons qu'un canal de contact existe, est actif et permet de joindre le titulaire.**
- **Vérification de l'identité : nous confirmons que le titulaire est bien la personne ou l'organisation qu'il prétend être.**

3.2 Quand nous procédons à la vérification

Événement	Mesures prises
Enregistrement	Validation, évaluation des risques et vérifications requises pour le nom de domaine, avant ou peu après son enregistrement
Changement de titulaire ou de coordonnées	Le demandeur est authentifié, les nouvelles données sont validées et, lorsqu'un élément vérifié ou un nouveau titulaire est concerné, vérifiées à nouveau
Transfert vers nous	Les données d'enregistrement sont vérifiées, sauf si une vérification existante peut être réutilisée

Événement	Mesures prises
Transfert depuis nous	N'est pas entravé par la procédure de vérification
Signalement d'inexactitude	Les signalements d'inexactitude, d'abus et les avis des registres ou autorités sont examinés et peuvent entraîner une nouvelle vérification

3.3 Évaluation des risques

Chaque enregistrement fait l'objet d'une évaluation automatisée du risque lié au nom de domaine. Celle-ci analyse des indicateurs linguistiques, structurels et de réputation, tels que la similitude avec des noms de domaine ou des marques existants, les schémas typiques des noms générés automatiquement et les liens avec des activités malveillantes connues. Si l'évaluation indique un risque élevé, une vérification de l'identité est requise. Aucune autre donnée personnelle n'est utilisée pour l'évaluation des risques.

3.4 Méthodes

Contrôle	Quand	Méthode
Adresse e-mail	Toujours	Lien avec code à usage unique envoyé à l'adresse e-mail, valable pendant une durée limitée et pour un nombre limité de tentatives
Numéro de téléphone	Lorsque le registre l'exige	Code à usage unique par SMS ou appel vocal, au choix du titulaire
Identité	Lorsque l'évaluation des risques indique un risque élevé ou lorsqu'un registre ou une autorité l'exige	Vérification de l'authenticité et de la validité d'un document d'identité officiel sur une page gérée par notre prestataire de vérification

Aucune donnée biométrique n'est traitée.

3.5 Réutilisation

Une vérification réussie peut être réutilisée pour la même personne et les mêmes données pendant la période de validité définie par les règles applicables. Une nouvelle vérification est nécessaire dès que cette période de validité a expiré ou que les données ont changé.

3.6 Registres et registrars en amont

Lorsqu'un registre ou notre registrar en amont effectue lui-même une vérification, nous ne collectons pas les mêmes données une seconde fois. Nous accompagnons le titulaire dans cette procédure et veillons à ce que nos données soient conformes à son résultat. Si un registre exige que le statut de vérification lui soit communiqué, nous le lui transmettons.

3.7 Échec de la vérification

Les titulaires sont informés de la vérification requise et des conséquences de son absence. Si la vérification n'est pas effectuée, un domaine peut être suspendu, supprimé ou les deux. Pour les noms de domaine actifs, nous informons le titulaire et fixons un délai pour régulariser la situation ; à son expiration, le nom de domaine peut être suspendu ou supprimé. Des mesures immédiates peuvent être prises si la loi l'exige ou en cas de risque imminent d'abus. Les règles plus strictes du registre prévalent.

3.8 Preuves

Chaque vérification génère un dossier indiquant son résultat, sa méthode, son moment et son périmètre. Sur demande, nous fournissons ces éléments aux registres, à notre registrar en amont ou aux autorités compétentes.

4. Publication

Sans délai injustifié après l'enregistrement, nous rendons publiques les données d'enregistrement qui ne sont pas des données personnelles, via le service de répertoire des données d'enregistrement du registre ou de notre registrar en amont, ou via notre propre outil de recherche à l'adresse https://www.swizzonic.ch/domains/whois.html. Pour les personnes morales, ces données comprennent le nom, le numéro de téléphone et l'adresse e-mail du titulaire. Les données des personnes physiques ne sont pas publiées, sauf si les règles du registre l'exigent et qu'une base légale le permet.

5. Accès pour les demandeurs ayant un intérêt légitime

Les demandeurs ayant un intérêt légitime, tels que les autorités compétentes, les autorités chargées de l'application de la loi et les CSIRT, peuvent demander des données d'enregistrement qui ne sont pas accessibles au public. Les demandes doivent être envoyées à l'adresse e-mail dédiée info@swizzonic.com et préciser le demandeur et sa qualité juridique, le nom de domaine, les données demandées, la finalité et la base juridique. info@swizzonic.com

Nous évaluons chaque demande au regard de la législation applicable en matière de protection des données et répondons sans délai injustifié et, dans tous les cas, dans les 72 heures suivant sa réception, soit en divulguant tout ou partie des données, soit en refusant la demande avec justification. Les données sont transmises par un canal sécurisé.

6. Protection des données et contact

Les détails du traitement des données personnelles dans le cadre du processus de vérification, notamment les prestataires, la conservation et vos droits, figurent dans notre politique de confidentialité : https://www.swizzonic.ch/company/legal/politique-de-confidentialite/?lang=fr. Questions concernant cette politique : dpo@swizzonic.ch.